PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT.

Décret n° 95-143 du 8 AOUT 1995 portant nomination de Monsieur (Félix NGOULOU en qualité de Directeur Général de l' Economie.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;

Vu la loi n° 21/89 du 18 juillet 1991 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 90-512 du 29 août 1990 portant attributions et organisation du Ministère du Plan et de l'Economie, chargé de la Prospective ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités de fonctions des titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 95-25 du 22 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/32 du 22 Janvier 1995 portant organisation des intérims des membres du Gouvernement ;



En Conseil des Ministres ;

DECRETE:

ARTICLE 1er.: Mensieur (Félix NGOULOU, Administrateur en Chef des Services Administratifs et Financiers, est nommé Directeur Général de l'Economie au Ministère de l'Economie et des Finances chargé du Plan et de la Prospective.

ARTICLE 2. : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3. : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera (Miriguistre), publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 8 Août 1995

Par le Président de la République, Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Général J.J. YHOMBY OPANGO

Professeur Pascal LISSOUBA.

Le Ministre de l'Economie et de Finances chargé du Plan et de la Prospective,

P. le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale, Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice chargé des réformes administratives,

Nguila MOUNGOUNGA-KOMBO.

Joseph ØUABARI

